

/VS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 86-205 du 22 Mai 1986

portant création du Bureau National
de la Carte Brune CEDEAO Afférente
à l'Assurance Responsabilité Civile
Automobile au Tiers.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et
les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU le décret N° 85-140 du 24 Avril 1985 relatif à la ratification
du Protocole portant création d'une Carte Brune CEDEAO afférente
à l'Assurance Responsabilité Civile Automobile au Tiers, signé
à Cotonou, le 29 Mai 1982,

Sur proposition du Ministre des Finances et de l'Economie

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa
séance du 14 Mai 1986,

D E C R E T E :

Article 1er..- Il est créé un Bureau National de la Carte Brune
CEDEAO afférente à l'Assurance Responsabilité Civile Automobile.

Article 2..- La Société Nationale d'Assurance et de Réassurance
(SONAR) est chargée d'assumer les fonctions dévolues à ce Bureau
National.

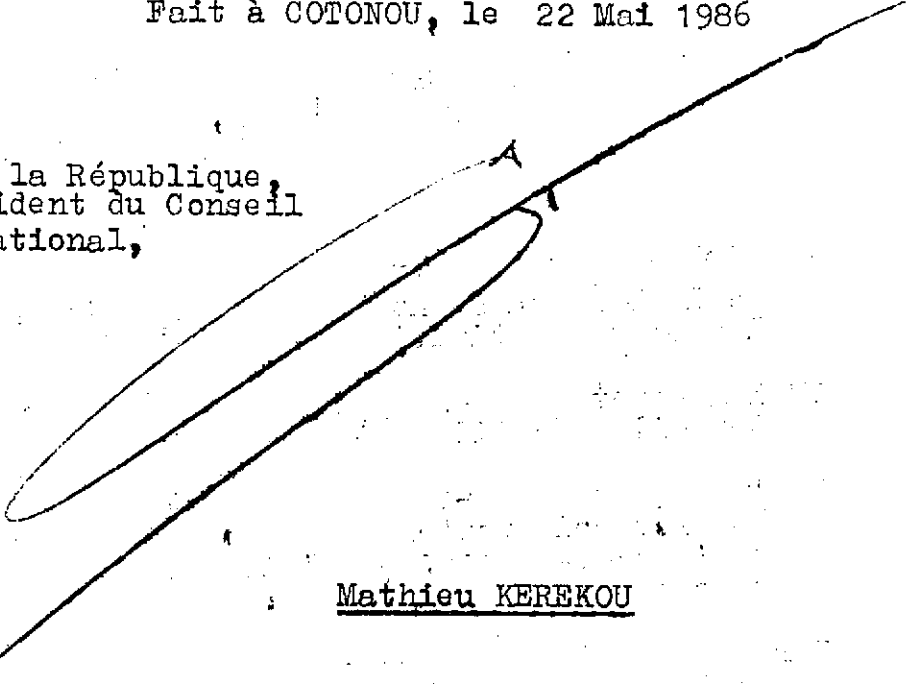
Elle doit remplir toutes les obligations lui incombant
à ce titre et prendre toutes dispositions pour s'acquitter de ses
responsabilités.

.../...

Article 3..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

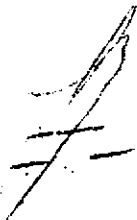
Fait à COTONOU, le 22 Mai 1986

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



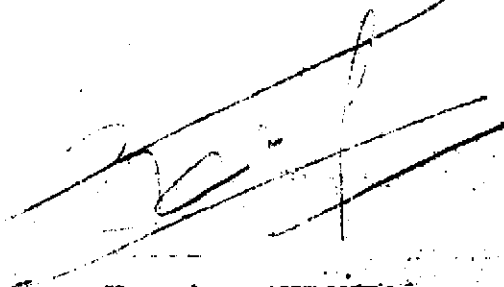
Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopé-
ration, absent,



Edouard ZODEHOUGAN
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Hospice ANTONIO

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 2 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4 MFE-
MAEC 10 SONAR 5 Tous Ministères 13 DPE-DLG-INSAE-DCCT-ONEPI-CCONB 6
IGE 3 CCIB 2 UNB-FASJEP-ENA 3 DB-DCF-DI-TRESOR 4 ACE-DCT 2 DDD1 1
JORPB 1.-